

Rôles interactifs et calendrier de planification de la transition

DÉBUT DU PROCESSUS Entrée au secondaire (14-16 ans)	années où il y a possibilité de recoupelements			
	16 à 17 ans	17 à 18 ans	Un an avant la fin des études	Année de fin d'études
Élève et parents ou tuteurs avec réseau de soutien, enseignants, frères et sœurs, autres membres de la famille, amis, porte-parole, parents nourriciers ou personnel du foyer de groupe				
<ul style="list-style-type: none"> prendre conscience des options et du processus de planification penser à d'éventuelles expériences dans la communauté, à la date de fin d'études, aux options à l'âge adulte fournir de l'information sur ses forces, ses intérêts, ses rêves 	<ul style="list-style-type: none"> explorer les services de soutien en résidence qui correspondent aux préférences personnelles ou projeter de vivre dans le foyer familial comprendre ce qu'implique quitter l'école avant d'obtenir le diplôme de fin d'études ou d'avoir accès aux soutiens pour adultes 	<ul style="list-style-type: none"> à 18 ans, une personne handicapée peut communiquer avec le Programme d'aide à l'emploi et au revenu pour faire évaluer son admissibilité demande une pièce d'identité appropriée à 18 ans, peut déménager dans une résidence pour adultes avec le soutien de programmes pour adultes (p. ex. PAVS, SM) 	<ul style="list-style-type: none"> planifier études ou formation postsecondaires, placement professionnel ou communautaire, travail ou activités de jour choisir les soutiens qui correspondent aux préférences et besoins individuels ou revendiquer de nouveaux ou meilleurs services 	<ul style="list-style-type: none"> prendre des décisions éclairées pour <ul style="list-style-type: none"> emploi passage à des études ou une formation postsecondaires, possibilités professionnelles ou communautaires accès à divers soutiens et services de prestataires de services communautaires
École				
<ul style="list-style-type: none"> nommer un responsable de cas pour la planification de la transition coordonner la réunion de planification initiale avec les personnes les plus proches de l'élève (équipe du PEP) commencer des expériences professionnelles ou communautaires appropriées* explorer la date éventuelle de fin d'études et l'orientation du programme d'études secondaires avec l'élève, la famille et l'équipe du PEP informer la famille des options de soutiens pour adultes et du processus de planification de la transition communiquer avec les programmes pour adultes (PAVS, SM, PRP), si l'élève n'a pas de travailleur des services pour enfants, ou coordonner la communication avec le travailleur des services pour enfants 	<ul style="list-style-type: none"> coordonner la réunion de planification de la transition annuelle se renseigner sur les critères d'admissibilité aux programmes pour adultes commencer l'aiguillage vers les programmes pour adultes (PAVS, PRP, SM) en consultation avec les parents inviter le travailleur des services pour adultes aux réunions sur le PEP et le PTP aider à rassembler des renseignements sur les soutiens requis à la maison et dans la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> coordonner la réunion de planification de la transition annuelle concentrer davantage l'instruction sur les résultats les plus importants pour la transition revendiquer l'établissement de soutiens communautaires pour la vie d'adulte, là où ils n'existent pas actuellement 	<ul style="list-style-type: none"> coordonner les réunions de planification de la transition annuelles accroître les expériences professionnelles et communautaires* veiller à ce que le programme d'études appuie un passage projeté à des études ou une formation postsecondaires veiller à terminer les formalités pour les services de jour du PAVS : collecte de renseignements et aiguillage inviter le travailleur des services communautaires pour adultes désigné aux réunions de planification déterminer les ressources requises : au travail et dans la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> coordonner la réunion de planification de la transition annuelle inviter le travailleur communautaire désigné du PRP aux réunions de planification et le tenir au courant veiller à ce que les conditions d'obtention du diplôme ou certificat soient satisfaites commencer une expérience professionnelle ou communautaire à long terme* coordonner la continuité des soutiens avec le travailleur communautaire des services pour adultes ou le représentant du travail ou de la communauté
* Peuvent comprendre développement de carrière continu, bénévolat, exploration des options de programmes de jour, initiation à des loisirs, formation pour le transport, compétences pour la vie autonome en société, etc.				
Services pour enfants				
Organismes de services à l'enfant et à la famille*				
<ul style="list-style-type: none"> informer la famille du processus de planification de la transition et discuter des options de services pour adultes (PAER, PRP, etc.) et des critères d'admissibilité remplir les demandes de services pour adultes appropriés en collaboration avec les parents assister aux réunions de planification tenues par l'école <p>* Note : Si l'enfant est sous la tutelle d'un organisme de services à l'enfant et à la famille, les SEF ou le tuteur légal devraient participer au processus là où les parents le feraient.</p>	<ul style="list-style-type: none"> faire les demandes de services pour adultes appropriés en collaboration avec la famille établir la liaison entre le(s) travailleur(s) des services pour adultes appropriés et la famille, après confirmation de l'admissibilité au programme participer aux réunions de planification de la transition tenues par l'école pour qu'il y ait continuité dans la planification des services et soutiens 	<ul style="list-style-type: none"> continuer la planification et les démarches d'aiguillage vers les ressources pour adultes appropriées 	<ul style="list-style-type: none"> un organisme de SEF peut continuer d'intervenir après que l'enfant a 18 ans si cet enfant est sous sa tutelle permanente, selon les circonstances individuelles 	
Services spéciaux pour enfants				
<ul style="list-style-type: none"> informer la famille du processus de planification de la transition et discuter des options de services pour adultes (PAER, PRP, etc.) et des critères d'admissibilité remplir les demandes de services pour adultes appropriés en collaboration avec les parents assister aux réunions de planification de la transition tenues par l'école 	<ul style="list-style-type: none"> remplir les demandes de services pour adultes appropriés en collaboration avec la famille établir la liaison entre le(s) travailleur(s) des services pour adultes appropriés et la famille, après confirmation de l'admissibilité au programme participer aux réunions de planification de la transition tenues par l'école pour qu'il y ait continuité dans la planification des services et soutiens 	<p>En consultation avec le travailleur des services pour adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> continuer la planification et les démarches d'aiguillage vers les soutiens requis 		
Services de santé mentale pour enfants				
<ul style="list-style-type: none"> informer la famille du processus de planification de la transition et discuter des options de services pour adultes (PAER, PRP, etc.) et des critères d'admissibilité remplir les demandes de services pour adultes appropriés en collaboration avec les parents ou le tuteur légal assister aux réunions de planification de la transition tenues par l'école 	<ul style="list-style-type: none"> remplir les demandes de services pour adultes appropriés en collaboration avec la famille établir la liaison entre le(s) travailleur(s) des services pour adultes appropriés et la famille, après confirmation de l'admissibilité au programme participer aux réunions de planification de la transition tenues par l'école pour qu'il y ait continuité dans la planification des services et soutiens 	<p>En consultation avec le travailleur des services pour adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> continuer la planification et les démarches d'aiguillage vers les soutiens requis 		
Services pour adultes (PAER, PRP, PAVS, SM, ORS ou organismes désignés)				
<ul style="list-style-type: none"> donner à l'équipe de transition des renseignements généraux sur le processus d'aiguillage, les critères d'admissibilité et les options de services pour adultes <p>Services de soins à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> recevoir la demande de services et évaluer l'admissibilité fournir de l'information sur les ressources pour adultes le coordonnateur du cas collabore à l'établissement d'un plan de soins le coordonnateur du cas met en place les services prévus dans le plan de soins participer à l'arrangement d'un placement résidentiel de rechange dans la communauté 	<p>Programme d'aide à la vie en société (PAVS)</p> <ul style="list-style-type: none"> accuser réception de la demande, vérifier l'admissibilité et affecter un travailleur communautaire le travailleur communautaire participe aux réunions de planification avec l'équipe de transition (au moins une avant d'assumer la responsabilité du cas) fournir des renseignements sur les soutiens et prestataires de services pour adultes demande une aide financière pour les services en résidence ou services de soutien si l'élève en aura besoin à 18 ans remplir la demande au prestataire de services en résidence choisi s'il y a lieu fournir des renseignements pour l'établissement de soutiens communautaires pour la vie adulte, là où ils n'existent pas actuellement <p>Services de jour</p> <ul style="list-style-type: none"> vérifier l'admissibilité et affecter un travailleur communautaire fournir de l'information sur les programmes et ressources communautaires pour adultes 	<p>Offices régionaux de la santé (ORS)</p> <p>Services de santé mentale(SM) et soutiens</p> <ul style="list-style-type: none"> vérifier l'admissibilité et affecter un travailleur communautaire le travailleur communautaire participe aux réunions de planification (au moins une avant d'assumer la responsabilité du cas) fournir de l'information sur les ressources pour adultes remplir les demandes aux ressources pour adultes demande une aide financière pour les services en résidence ou services de soutien si l'élève en aura besoin à 18 ans <p>Services de soins à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluer et aider à demander une aide financière pour les services en résidence ou services de soutien à 18 ans, s'il y a lieu 	<p>Programme d'aide à l'emploi et au revenu</p> <ul style="list-style-type: none"> présenter une demande en personne à 18 ans ou plus <p>Programme de réadaptation professionnelle - SFL, ORS ou organisme désigné (SMD, INCA, ACP)</p> <ul style="list-style-type: none"> accuser réception de la demande, vérifier l'admissibilité et affecter un travailleur communautaire le travailleur communautaire participe aux réunions de l'équipe de transition fournir de l'information sur les soutiens et prestataires de services pour adultes établir un plan d'orientation professionnelle personnalisé choisir un prestataire de services, commencer l'aiguillage et demander une aide financière pour les services, y compris les évaluations techniques, après que l'élève a quitté l'école <p>Programme d'aide à la vie en société (PAVS) – Services de jour</p> <ul style="list-style-type: none"> veiller à ce que les étapes préalables du processus d'aiguillage aient été suivies le travailleur communautaire participe aux réunions demande une aide financière pour les ressources de services de jour deux ans avant la fin des études aiguiller vers les ressources de services de jour et services cliniques pour adultes 	